

41 €

BRIANÇON Fête Médiévale

Samedi 27 Juin 2026

DÉPART EN AUTOCAR DE GRAND TOURISME **** VERS 06H00 SUIVANT LE LIEU DE PRISE EN CHARGE EN DIRECTION DE BRIANÇON. ARRIVÉE À BRIANÇON À 10H30 POUR PARTICIPER AU DÉBUT DES FESTIVITÉS.

TOUT AU LONG DE LA JOURNÉE VOUS POURREZ DÉCOUVRIR, AU TRAVERS DES RUELLES ET GARGUILLES DE LA CITÉ VAUBAN, DES DÉAMBULATIONS, DES SPECTACLES, DES ÉCHOPPES AINSI QUE TOUTES LES RICHESSES DU MOYEN-ÂGE ET LE SAVOIR FAIRE PERDU DES ARTISANS D'ART DU TEMPS JADIS.

DÉJEUNER LIBRE. DÉPART POUR ROUTE DE RETOUR À 17H30.

ARRIVÉE VERS 22H00 DANS VOTRE RÉGION.



*Ce prix comprend : Le transport en autocar de grand tourisme ****.*

Ce prix ne comprend pas : les dépenses à caractère personnel, les repas, l'assurance annulation : + 3 € / personne.*



Ardèche / Drôme / Rhône

04 75 08 40 11

----- Bulletin de participation -----

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone Fixe : _____ Portable : _____

Mail : _____

Lieux de prise en charge souhaité : _____

Je désire participer à la **Journée à Briançon à l'occasion de la fête Médiévale** le Samedi 27 Juin 2026 :

Nombre de personnes _____ x 41 € - Assurance annulation* _____ x 3 € (Chèque à l'ordre de l'Autocars Palisse)

Je souscris à l'assurance annulation* à 3 € par personne : OUI NON : _____ x 3 € En cas de refus de souscription, j'ai pris connaissance que je ne pourrai prétendre à un remboursement ni un avoir en cas d'annulation ou d'absence.

Noms des participants _____

Afin d'enregistrer votre commande merci de nous renvoyer ce talon accompagné de votre règlement à l'adresse suivante : AUTOCARS PALISSE « 9 Avenue du Président Roosevelt » 26600 Tain-l'Hermitage. Pour tout renseignement contactez-nous au 04 75 08 40 11. A la réception de votre règlement nous vous appellerons pour vous confirmer votre inscription et une semaine avant le départ nous vous communiquerons les horaires et le lieu de départ le plus près de votre domicile. * L'assurance annulation doit obligatoirement être souscrite à l'inscription. Le remboursement se fera uniquement sous présentation d'un justificatif médical. L'assurance est souscrite à titre individuel. Pour les groupes, seules les personnes présentant un justificatif seront remboursées.